

## FICHE DE PRISE DE DÉCISION

Fiche de prise de décision : FIN-2016-023
Direction des finances
Service
Objet : Renflouement de la réserve financière pour la constitution d'un fonds d'autoassurance
Date : Le 12 octobre 2016

### ÉTAT DE LA SITUATION (situation/problème)

Le solde actuel de la réserve financière pour la constitution d'un fonds d'autoassurance se chiffre à 3 000 \$; afin de permettre son utilisation d'ici la fin de 2016, aux fins pour lesquelles elle a été créée, il est requis de la renflouer. Le renflouement proposé est de 500 000 \$ à même l'excédent de fonctionnement non affecté.

### ANALYSE DES ALTERNATIVES (avantages/inconvénients/impacts)

### ÉCHÉANCIER DE RÉALISATION

### FINANCEMENT (coûts/revenus/poste budgétaire/impacts budgétaires 2016-2017-2018)

Coûts/revenus Impacts	2016	2017	2018
Renflouement de la réserve financière pour la constitution d'un fonds d'autoassurance à même l'excédent de fonctionnement accumulé non affecté	500 000 \$		

Conformément au règlement RV-2007-07-02 sur le contrôle et le suivi budgétaire, il incombe au responsable d'activité budgétaire de vérifier la disponibilité de crédits suffisants pour les fins auxquelles la dépense est projetée.

Disponibilités budgétaires  Oui  Non

### Commentaires

- Financement déjà autorisé par :
- Budget de fonctionnement. Poste budgétaire : \_\_\_\_\_
  - Règlement d'emprunt spécifique RV-\_\_\_\_\_, Poste budgétaire : \_\_\_\_\_
  - Règlement « Omnibus » RV-\_\_\_\_\_, résolution CE-\_\_\_\_\_
  - Autre (spécifier) : \_\_\_\_\_, résolution CV-\_\_\_\_\_

Autorisation de financement à obtenir et source de financement proposée :  
500 000\$ Excédent de fonctionnement accumulé non affecté

### Commentaires

L'excédent de fonctionnement accumulé non affecté a présentement les disponibilités pour ce montant.

		2016	2017	2018
Numéro du projet PTI : <u>N/A</u>	Montants	_____	_____	_____

Compensation :  ou N/A

Projet subventionné :  Oui  Non

Si oui, préciser le titre du programme et le pourcentage : \_\_\_\_\_

Signature du responsable  
d'activité budgétaire Marcel Rodrigue

Date : 12 / 10 / 2016

**ÉCHÉANCIER (étapes/dates/justification de la nécessité du traitement par CE ou CV à cette date)**

Comité exécutif du 18 octobre 2016

Conseil de ville du 24 octobre 2016

**PERSONNES CONSULTÉES**

Nom de la personne	Date (J/M/A)	Champ de compétence
René Vachon	22 / 09 / 2016	Volet financement

**RECOMMANDATION (énoncé)**

Il est recommandé au comité exécutif de recommander au conseil de la Ville de renflouer au montant de 500 000 \$ la réserve financière pour la constitution d'un fonds d'autoassurance à même l'excédent de fonctionnement accumulé non affecté.

Il est recommandé au comité exécutif de recommander au conseil de la Ville d'affecter de fonctionnement au montant de 500 000 \$ provenant de la réserve financière pour la constitution d'un fonds d'autoassurance et d'autoriser le Directeur des finances et trésorier à procéder, sur approbation préalable du Directeur général, aux virements de fonds requis aux bénéficiaires des postes budgétaires de dépenses des directions concernées, afin de couvrir les dépenses relatives au traitement de réclamations en matière de responsabilité civile extracontractuelle ou pour toute autre dépense afférente à des litiges de toute nature impliquant la Ville. »

**Liste des pièces jointes :**

Préparée par : <u>Marcel Rodrigue</u>		Titre d'emploi : <u>Directeur des finances et trésorier</u>	
Recommandée par :			
Nom et initiales manuscrites Titre d'emploi	Nom et initiales manuscrites Titre d'emploi	Nom et initiales manuscrites Titre d'emploi	
Commentaires :			
Signature de la Direction : <u>Marcel Rodrigue</u>		Date : 12/10/2016	

<b>COMMENTAIRES DE LA DIRECTION GÉNÉRALE</b>

Signature de la Direction générale : [Signature] Date : 14/10/2016